



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

A35-WP/350

P/82

7/10/04

ASSEMBLÉE — 35^e SESSION

Point 2 : Déclarations des délégations des États contractants et des observateurs

DÉCLARATION

(Note présentée par Bahreïn)

Monsieur le Président de la 35^e session de l'Assemblée de l'OACI,
Monsieur le Président du Conseil de l'OACI,
Mesdames et Messieurs, chefs et membres de délégations,

Tout d'abord, j'ai l'honneur de vous transmettre le salut de Sa Majesté le Sheik Hamad Ben Eissa Al-Khalifa, Roi du Royaume de Bahreïn, ainsi que de son gouvernement, et de vous faire part aussi des salutations et de l'appui de Son Excellence le Ministre des transports, qui a guidé notre marche vers le développement et le progrès dans les diverses disciplines de l'aviation civile.

Nous aimerions rendre hommage à tous ceux qui ont contribué au succès et à l'avancement des activités et des efforts de l'OACI au fil des ans. Nous aussi, nous tenons à jouer notre rôle en y apportant notre contribution. Je tiens également à exprimer des remerciements et une extrême gratitude au Gouvernement et au peuple du Canada pour leur hospitalité et leur générosité.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous retrouvons avec plaisir en ce forum périodique après trois ans de dur travail dans tous les domaines pour nous rétablir de l'impact du 11 septembre, qui a eu de graves répercussions dans le secteur aérien. Le Royaume de Bahreïn a adopté une politique visant à atténuer ces répercussions pour les compagnies aériennes en les exemptant de redevances d'atterrissage, ainsi qu'en offrant des prix et redevances réduits pour le carburant et pour l'assistance en escale, dans notre ferme conviction d'être des partenaires des compagnies aériennes dans la même industrie. Dans la ligne de la politique de l'OACI, nous avons fourni à nos transporteurs la garantie financière nécessaire pour qu'ils puissent poursuivre leur exploitation lorsque les compagnies d'assurance ont délaissé leur rôle après ces événements.

De plus, ces événements, en raison de leur impact, nous ont incités à accorder la plus grande attention à la sûreté de l'aviation, en particulier en ce qui concerne le personnel de sûreté à l'aéroport, l'inspection-filtrage des bagages au moyen d'appareils à rayons X, la confirmation d'identité du personnel, etc.

(2 pages)

G:\A.35\A.35.wp.350.fr\A.35.wp.350.fr.doc

En ce qui a trait à la sûreté aérienne, l'équipe d'audit a exprimé sa haute appréciation du système de sûreté de l'aviation adopté par Bahreïn pour ce qui est de la conformité aux exigences de l'OACI. En ce qui concerne la Facilité financière internationale pour la sécurité de l'aviation (IFFAS), le Royaume de Bahreïn a approuvé le projet. De même, Bahreïn a bien accueilli les projets de l'OACI visant à créer un fonds international pour l'assurance des risques de guerre, à développer le cadre juridique pour le système de navigation aérienne, à moderniser la Convention de Rome de 1952. ainsi qu'à établir des normes relatives au traitement des passagers indisciplinés et à les introduire dans les législations nationales. Nous avons aussi établi et lancé, en coordination avec le Bureau régional Moyen-Orient, le Forum électronique du Moyen-Orient, qui donnera aux participants à des réunions de l'OACI des possibilités de débattre des notes de travail avant les réunions auxquelles elles sont présentées.

Dans le domaine de la réglementation du transport aérien commercial, le Royaume de Bahreïn a adopté une politique de « ciel ouvert » depuis octobre 2001. Actuellement, et ensemble avec les États arabes membres de la Commission arabe de l'aviation civile, Bahreïn s'efforce de parvenir à l'établissement d'un accord régional pour la libéralisation du transport aérien. Lorsqu'il sera établi, l'accord proposé contribuera à la prospérité du trafic aérien dans cette importante région et il aura des incidences positives sur les relations avec les autres blocs.

Monsieur le Président,

J'aimerais insister encore sur le fait que le Royaume de Bahreïn continuera d'apporter son ferme appui à l'Organisation, sous l'égide de laquelle nous travaillons tous et qui joue depuis soixante ans un rôle éminent dans le développement et la santé du transport aérien.

Merci, Monsieur le Président.

— FIN —